

## LA DERNIÈRE ANNÉE (CP)

Avec la complicité des enseignants de l'école de musique, des ateliers «découverte» sont accessibles d'octobre à mars. Durant cette période, les enfants sont accueillis au sein de différents ateliers où ils peuvent apprendre à connaître et manipuler les instruments : cordes, bois, cuivres, percussions...

Cela permet de détecter les prédispositions pour un instrument et ainsi affiner un choix pour leur futur apprentissage. Les petits musiciens peuvent ainsi découvrir ; accordéon, trompette, tuba, trombone, flûte, clarinette, saxophone, violon, violon alto, violoncelle et percussion.

Dès que possible et en fonction des places disponibles, l'enfant intègre la classe de son choix. Ces séances viennent en complément de la séance collective d'éveil.

### École de musique de Saint-André

Chateau Vandame

74 rue du Général-Leclerc

03 20 40 76 91 et 09 60 38 73 29

[ecole.musique@ville-saint-andre.fr](mailto:ecole.musique@ville-saint-andre.fr)

[villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr)



## LE PARCOURS D'ÉVEIL MUSICAL



**L'école de musique de Saint-André propose un parcours d'éveil musical d'une durée de 2 à 3 ans à votre enfant.**

Tout en jouant, votre enfant pourra se familiariser avec la musique et son langage

**JARDIN MUSICAL**

Enfants scolarisés en maternelle moyenne et grande section.

**ÉVEIL MUSICAL**

Enfants scolarisés en cours préparatoire.

● **MUSIQUE ET VOIX**

Chanter et mémoriser des mélodies accompagnées à la guitare et explorer librement sa voix.

● **LE RYTHME ET LES NUANCES**

Votre enfant sera initié :

Aux rythmes de base grâce aux percussions corporelles.

Aux nuances : piano, mezzo, forte, etc.

● **ÉCOUTE MUSICALE ET EXPRESSION**

L'enfant va apprendre à reconnaître le son d'un instrument en écoutant de la musique et des contes musicaux. Cela contribuera à développer sa concentration.

L'enfant va apprendre à s'exprimer individuellement devant un groupe.